



INF

Agence internationale de l'énergie atomique

CIRCULAIRE D'INFORMATION

INFCIRC/574

14 octobre 1998

Distr. GENERALE

FRANÇAIS

Original: ARABE

**COMMUNICATION DU 29 SEPTEMBRE 1998
REÇUE DE LA MISSION PERMANENTE DU QATAR
AUPRES DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE**

La communication ci-jointe reçue de la mission permanente du Qatar est, comme il était demandé, distribuée aux Etats Membres pour leur information.

Par mesure d'économie, le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires

MISSION PERMANENTE DE L'ETAT DU QATAR

Vienne

Notre réf. : 4/16/1-1-292

le 29 septembre 1998

Monsieur le Directeur général,

J'ai le plaisir de vous informer qu'en raison du malentendu qui s'est produit à la quarante-deuxième session de la Conférence générale de l'Agence lors de l'examen du point 19 de l'ordre du jour intitulé "Application des résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'Iraq", la délégation de l'Etat du Qatar n'a pas été en mesure de participer au vote sur cette question, car elle n'était pas présente à ce moment-là.

A cet égard, la délégation de l'Etat du Qatar tient à confirmer qu'elle appuie le projet de résolution sur l'application des résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'Iraq, publié sous les cotes GC(42)/29 et Add.1, et vous prie de bien vouloir veiller à ce que cette position soit consignée dans les comptes rendus et distribuer la présente lettre aux Etats Membres de l'Agence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

(signé) Saoud M. Al-Doossari
Chargé d'affaires par intérim et
Représentant permanent suppléant

Monsieur M. ElBaradei
Directeur général
AIEA
Vienne